

0350024L
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL EMILE ZOLA
2 AVENUE JANVIER
35044 RENNES CEDEX
Tel : 0299792300

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Attribution de fonds sociaux

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/09/2018
Réuni le : 20/09/2018
Sous la présidence de : Jean Desmares
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Attribution des fonds sociaux :

Le CA valide les modalités d'attribution des fonds sociaux selon les modalités et le barème (indicatif) présentés en annexe

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0